

ABONNEMENTS... REDACTION et ADMINISTRATION: ROUBAIX, 148, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

NOS PROTÉGÉS

Je ne suis que médiocrement peiné du bon tour joué à la police française par les moines du Liban, nos protégés diplomatiques pour l'entretien desquels M. Delcassé, tous les ans, livre un combat en règle, quand vient en discussion le budget des affaires étrangères. Des crédits importants sont affectés, en effet, à subventionner un certain nombre de couvents à Beyrouth, Damas et dans toutes les Echelles du Levant. Or, il se trouve sur les bancs de l'extrême gauche des républicains assez mal avisés pour prétendre que si nous expulsions les jésuites de France, ce n'est pas pour les entretenir grassement sous d'autres cieux. M. Delcassé, lui, croit fermement qu'ils sont nécessaires au prestige de la France en Orient. Du moins, il le dit. Il affirme qu'ils propagent notre langue, avec le respect du nom français et de notre puissance.

Imaginez que les congréganistes de Beyrouth, de Damas et d'ailleurs doivent être singulièrement embarrassés pour concilier leur jugement sur l'évolution de la France contemporaine avec leur reconnaissance pour cette même France qui de maintenir chez des peuples musulmans son bon renom et sa réputation. Car je suppose que les congréganistes s'attachent surtout à faire connaître à leurs élèves la France moderne. Sans doute l'histoire de la France dans le passé n'est pas dénuée de tout intérêt. Cependant, ce qu'il importe surtout aux Syriens de savoir, ce n'est pas ce que la France a fait en Orient au temps des croisades. Notre rôle dans le Levant sous François I<sup>er</sup>, fut considérable. Mais c'est la France moderne, la France des dix-neuvième et vingtième siècles, dont bon pères et bons frères doivent enseigner l'histoire pour la faire aimer.

Or, cette France-là, issue de la Révolution, les moines de tout ordre la considèrent comme une France hébraïque et persévèrent, en proie à l'esprit du doute et de la révolte, en état de rébellion constante contre Dieu et ses représentants. Il suffit de lire les livres classiques d'histoire en usage dans les écoles congréganistes pour se rendre compte que, loin de faire admirer à leurs élèves les grandes choses que la France a faites depuis un siècle, les auteurs de ces manuels les déshonorent, les méconnaissent ou les diffament. Si l'on excepte la Restauration, il n'est pas un seul gouvernement qui n'ait encouru les sévérités des historiens religieux : Napoléon I<sup>er</sup> a porté une main sacrilège sur un pape vénérable ; la monarchie de Juillet fut complice du sac de l'archevêché ; le second Empire, en coopérant à l'unification de l'Italie, a préparé le retour de Rome capitale aux Italiens. Pour ce qui est de la troisième République, la congrégation est encore plus sévère que pour les gouvernements que nous venons d'énumérer.

Alors, de quelle France enseignent-ils le respect à leurs élèves ? De la France de Pierre l'Ermitte, de saint Louis et de François I<sup>er</sup> ? M. Delcassé ne s'est jamais préoccupé de la question. La protection des catholiques en Orient comme en Extrême-Orient est un legs déjà ancien. Cela lui suffit pour que cette protection lui apparaisse comme une partie intégrante du patrimoine de la France. Le reste, la propagation de la langue française, est en quelque sorte un argument suppléatif à l'appui du statu quo.

Trust noir

Il ne s'agit pas ici d'une fédération de bois d'ébène, ni d'une association de marchands de charbon. Il s'agit encore moins d'une confédération de tailleurs dont la spécialité consiste à improviser des vêtements de deuil. Il n'est même pas question de ramoneurs dont l'âme ingénue est généralement plus blanche que le visage.

LA POLITIQUE

Une Loi Sociale

Vous souvenez-vous que lorsque la municipalité républicaine et socialiste de Lille se permit, après les élections triomphantes de 1896, d'introduire dans le vocabulaire administratif la « solidarité sociale » aux lieux et places de la « solidarité publique », certain préfet au nom de Laurenceau protesta avec indignation et, de sa plume proconsulaire et souveraine, biffa la nouvelle et audacieuse appellation, pour rétablir l'ancien ?

Trust noir

Il ne faut pas s'étonner si les médecins recommandent souvent l'usage de la bicyclette à leurs clients. La bicyclette a eu pour inventeur un médecin. Or, si les médecins se déclarent entre eux, alors qu'ils sont concurrents, par contre ils se montrent pleins d'égards et de respect pour les membres de la corporation qui sont morts et qui, par conséquent, ne peuvent leur disputer la clientèle.

Trust noir

Il ne s'agit pas ici d'une fédération de bois d'ébène, ni d'une association de marchands de charbon. Il s'agit encore moins d'une confédération de tailleurs dont la spécialité consiste à improviser des vêtements de deuil. Il n'est même pas question de ramoneurs dont l'âme ingénue est généralement plus blanche que le visage.

HYPOCRISIE RÉACTIONNAIRE

L'opposition nationaliste et cléricale a tout fait pour empêcher, puis pour retarder le vote de la loi sur l'assistance aux vieillards. C'est, d'abord, un élu de la Patrie Française, M. Arnal qui, avec une franchise brutale, est venu constater le principe si juste du droit à la vie que pose la loi nouvelle.

HYPOCRISIE RÉACTIONNAIRE

L'opposition nationaliste et cléricale a tout fait pour empêcher, puis pour retarder le vote de la loi sur l'assistance aux vieillards. C'est, d'abord, un élu de la Patrie Française, M. Arnal qui, avec une franchise brutale, est venu constater le principe si juste du droit à la vie que pose la loi nouvelle.

L'inventeur de la bicyclette

Il ne faut pas s'étonner si les médecins recommandent souvent l'usage de la bicyclette à leurs clients. La bicyclette a eu pour inventeur un médecin. Or, si les médecins se déclarent entre eux, alors qu'ils sont concurrents, par contre ils se montrent pleins d'égards et de respect pour les membres de la corporation qui sont morts et qui, par conséquent, ne peuvent leur disputer la clientèle.

L'inventeur de la bicyclette

Il ne faut pas s'étonner si les médecins recommandent souvent l'usage de la bicyclette à leurs clients. La bicyclette a eu pour inventeur un médecin. Or, si les médecins se déclarent entre eux, alors qu'ils sont concurrents, par contre ils se montrent pleins d'égards et de respect pour les membres de la corporation qui sont morts et qui, par conséquent, ne peuvent leur disputer la clientèle.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

CHRONIQUE

LE BRACELET

La petite Mme Doz ne souhaitait rien tant qu'un bracelet, pour l'anniversaire de ses dix ans. Elle Richard est aujourd'hui assez ignoré. On se souvient, sans oublier à La Rochelle, où son nom a été donné à une voie publique.

NOS ÉPÊCHES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. Le président du Conseil a mis ses collègues au courant des opérations dans le Sud-Orient.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 16 juin. — La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. LOCKROY. M. ROUVIER propose le projet de budget de 1908 et demande qu'il soit distribué demain.

AU PAYS NOIR

Messieurs les Contrôleurs des Mines

Voici un fait brutal. Il y a quelques jours, à la suite d'une plainte déposée à la préfecture d'Arras, M. le Préfet fit faire une enquête aux fosses de Nouvion-Mesnil. Il s'agissait de savoir comment étaient respectés par la Compagnie les articles 3 et 4 de la loi du 2 novembre 1892 ; si les enfants n'y étaient pas retenus un nombre d'heures supérieur au maximum prévu par la loi ; si les enfants n'y étaient pas travaillant plus d'une nuit.

AU PAYS NOIR

Messieurs les Contrôleurs des Mines

Voici un fait brutal. Il y a quelques jours, à la suite d'une plainte déposée à la préfecture d'Arras, M. le Préfet fit faire une enquête aux fosses de Nouvion-Mesnil. Il s'agissait de savoir comment étaient respectés par la Compagnie les articles 3 et 4 de la loi du 2 novembre 1892 ; si les enfants n'y étaient pas retenus un nombre d'heures supérieur au maximum prévu par la loi ; si les enfants n'y étaient pas travaillant plus d'une nuit.

AU PAYS NOIR

Messieurs les Contrôleurs des Mines

Voici un fait brutal. Il y a quelques jours, à la suite d'une plainte déposée à la préfecture d'Arras, M. le Préfet fit faire une enquête aux fosses de Nouvion-Mesnil. Il s'agissait de savoir comment étaient respectés par la Compagnie les articles 3 et 4 de la loi du 2 novembre 1892 ; si les enfants n'y étaient pas retenus un nombre d'heures supérieur au maximum prévu par la loi ; si les enfants n'y étaient pas travaillant plus d'une nuit.